



<https://hecapp.be>

2025 en un coup d'oeil

L'année 2025 restera une année particulièrement marquante pour l'HeCaPP.

Elle a été synonyme de dynamisme, de consolidation et de croissance, tant sur le plan de l'activité que du développement de nos partenariats.

Avec l'**attribution d'un marché public par semaine** et près de **95 millions d'euros attribués**, l'HeCaPP confirme son rôle central et structurant dans le paysage des marchés publics en soins de santé.

Au-delà des chiffres, 2025 a également été une année de renforcement de notre ancrage institutionnel et territorial. L'**adhésion des CPAS de Schaerbeek et d'Anderlecht** illustre la reconnaissance croissante de la valeur ajoutée de l'HeCaPP auprès des pouvoirs locaux.

Dans le même esprit, l'arrivée du **CHIREC** au sein de notre centrale témoigne du renforcement de notre présence et de notre expertise auprès du secteur hospitalier.

Cette dynamique s'est également traduite par la **mise en place d'un partenariat stratégique avec Iriscare**, ouvrant de nouvelles perspectives de collaboration et consolidant notre position d'acteur de référence au service des institutions de soins.

Enfin, l'HeCaPP a renforcé son rôle en matière d'enseignement et de formation.

Le lancement du **certificat d'université en achats en soins de santé** constitue une étape majeure à cet égard, contribuant à la formation des professionnels du secteur.

2025 EN UN COUP D'OEIL

LES MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2025

LES MARCHÉS PUBLIÉS À ATTRIBUER EN 2026

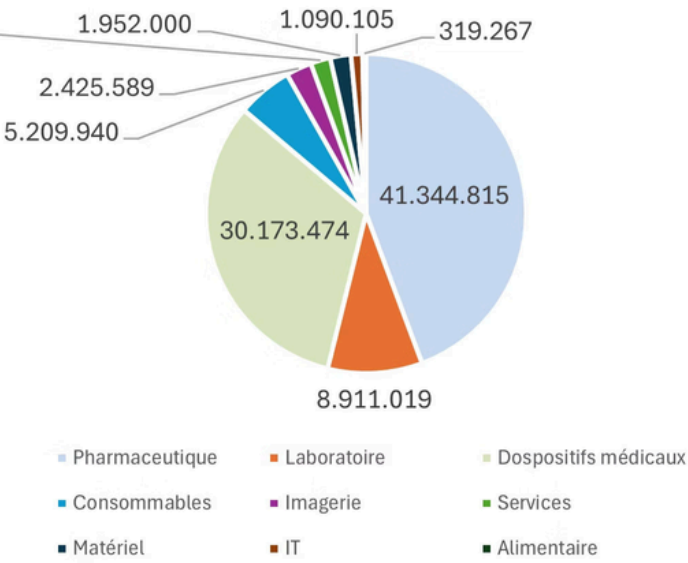
UN NOUVEAU PARTENAIRE

Les marchés attribués en 2025

En 2025, l'HeCaPP a attribué **48 marchés** pour un montant total de **93,3 millions € tvac**.

Les **marchés pharmaceutiques** représentent **41,34 millions € tvac** et les **marchés de dispositifs médicaux** **30,17 millions € tvac**. Viennent ensuite les marchés relatifs aux laboratoires pour un peu moins de 9 millions € tvac.

Plusieurs de ces marchés ont été réalisés selon la modalité de l'accord-cadre et sont accessibles aux institutions de soins situées en Région Bruxelloise et en Région Wallonne: les CPAP et consommables, les produits de contraste et les appareils d'hémodiafiltration véno-veineuse en continu ainsi que leur maintenance et leurs consommables.



Les marchés publiés à attribuer en 2026

18 autres marchés, représentant un volume financier estimé à **125 millions € tvac** ont également été publiés en 2025 et seront attribués en 2026.

Les **marchés relatifs aux dispositifs médicaux** représentent pratiquement **100 millions € tvac** et les **marchés pharmaceutiques** un peu moins de **10 millions € tvac**.

Plusieurs de ces marchés ont également été lancés selon la modalité de l'accord-cadre et seront ouverts aux institutions de soins situées en Région Bruxelloise et en Région Wallonne: le cathétérisme cardiaque, les stimulateurs, défibrillateurs, sondes et moniteurs cardiaques implantables, l'instrumentation de bloc opératoire, les masques laryngés, les sondes endotrachéales et bronchiques.

Un nouveau partenaire

En octobre dernier, le **CPAS d'Anderlecht** a rejoint l'HeCaPP en qualité de partenaire.

Le CPAS d'Anderlecht est le **16ème CPAS** de la Région Bruxelloise à nous témoigner sa confiance.

Nous nous réjouissons de notre nouvelle collaboration.

